

## Rougeole

Date de publication : 23 juin 2025

# Situation de la rougeole en France du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2025 (données provisoires)

## Points clés

- Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2025, 658 cas de rougeole ont été déclarés aux agences régionales de santé (ARS), soit un total dépassant déjà de plus de 35 % le nombre de cas déclarés en 2024 (483). Au niveau national, le nombre de cas déclarés semble avoir atteint son pic en mars mais reste à un niveau élevé en particulier dans certaines régions.
- Les 4 classes d'âges les plus concernées, représentant près de la moitié des cas, étaient les enfants de 1-4 ans (15 %), les adolescents de 15-19 ans (13 %) et de 10-14 ans (12 %), et les adultes de plus de 40 ans (12 %). Le taux de notification des cas de rougeole le plus élevé était observé chez les nourrissons de moins d'1 an (9,6 cas pour 100 000).
- Pour 222 cas (33,7 %), étaient rapportés un passage aux urgences ou une hospitalisation (dont 10 en réanimation), et pour 87 cas (13,2 %) une complication (dont 50 pneumopathies et 1 encéphalite). Deux décès ont été rapportés chez des patients immunodéprimés. Les hospitalisations et complications touchaient majoritairement les nourrissons et jeunes enfants ainsi que les jeunes adultes.
- Parmi les sujets ciblés par la vaccination (âgés de plus d'1 an et nés depuis 1980), pour lesquels le statut vaccinal était connu (n=429 cas), 304 (70,8 %) cas sont survenus chez des sujets non ou incomplètement vaccinés.
- Soixante-trois départements en France hexagonale ont rapporté au moins un cas soit plus de la moitié des départements (62,4 %). Aucun cas n'a été rapporté en outre-mer. Plus de la moitié des cas déclarés concernait 9 départements : le Nord (117 cas), les Bouches-du-Rhône (50 cas), l'Isère et la Haute-Savoie (39 cas chacun), l'Hérault (27 cas), Paris (25 cas), la Seine-Saint-Denis (22 cas), le Pas-de-Calais (22 cas), le Val d'Oise (20 cas).
- Sur cette période, 86 cas groupés (regroupement de cas épidémiologiquement liés) ont été rapportés aux ARS, totalisant 370 cas. Parmi eux, 18 cas groupés comptaient 5 cas ou plus.
- Sur les 658 cas déclarés, 94 (14 %) étaient des cas importés (notion d'un séjour à l'étranger pendant les 7 à 18 jours qui précédaient l'éruption).
- Le signalement sans délai des cas aux ARS et l'envoi de prélèvements biologiques au Centre national de référence de la rougeole sont essentiels pour identifier précocement les situations de cas groupés et mettre en place les mesures de prévention et de prophylaxie post-exposition autour des cas, notamment au sein des collectivités.
- Le renforcement d'actions de rattrapage vaccinal est crucial en cette période. Tout contact avec un professionnel de santé doit constituer une opportunité pour vérifier le statut vaccinal des personnes **nées depuis 1980**. La vaccination par le vaccin ROR est en effet le meilleur moyen de se protéger du virus mais aussi de protéger les personnes fragiles à risque de formes graves (nourrissons de moins d'un an, femmes enceintes et personnes immunodéprimées) qui ne peuvent pas être vaccinés.

## Données de la déclaration obligatoire et du Centre national de référence de la rougeole

### Point de situation au 31 mai 2025

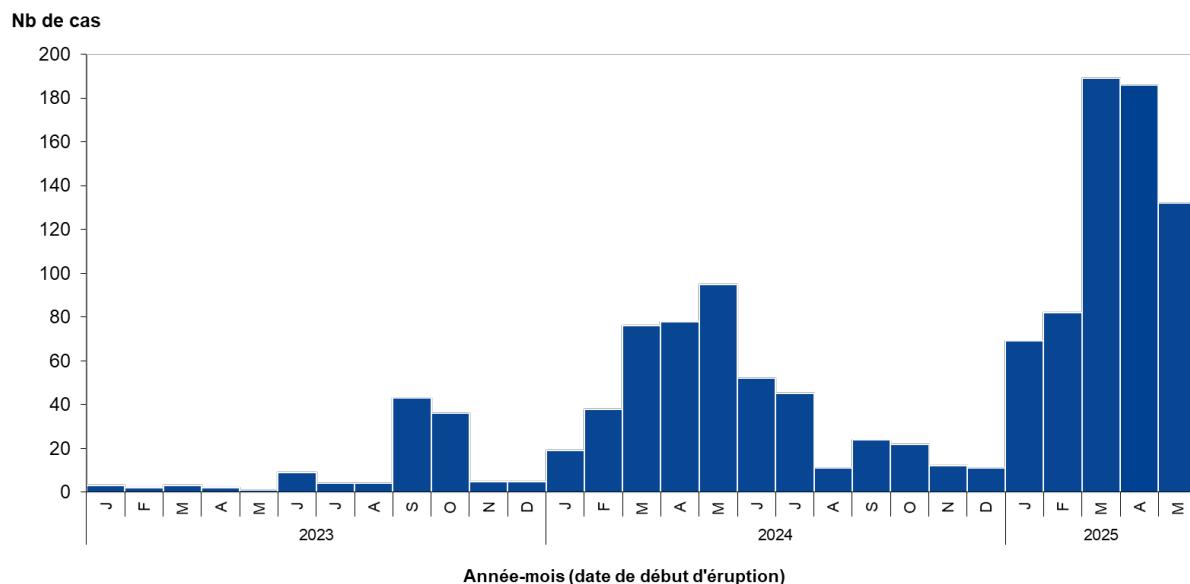
#### Au niveau national

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2025 (22 premières semaines de l'année), 658 cas de rougeole ont été déclarés aux agences régionales de santé (Figure 1). Parmi eux, 570 (86,6 %) ont été confirmés biologiquement, 53 (8,1 %) ont été confirmés par un lien épidémiologique, et 35 (5,3 %) ont présenté des signes cliniques compatibles avec un diagnostic de rougeole. Les hommes représentaient 53,3 % des cas (351 cas).

L'âge moyen des cas était de 18 ans, pour une médiane de 16 ans. Les 4 classes d'âges les plus concernées, représentant près de la moitié des cas, étaient les enfants de 1-4 ans (15 %), les adolescents de 15-19 ans (13 %) et de 10-14 ans (12 %), et les adultes de plus de 40 ans (12 %) (Figure 2).

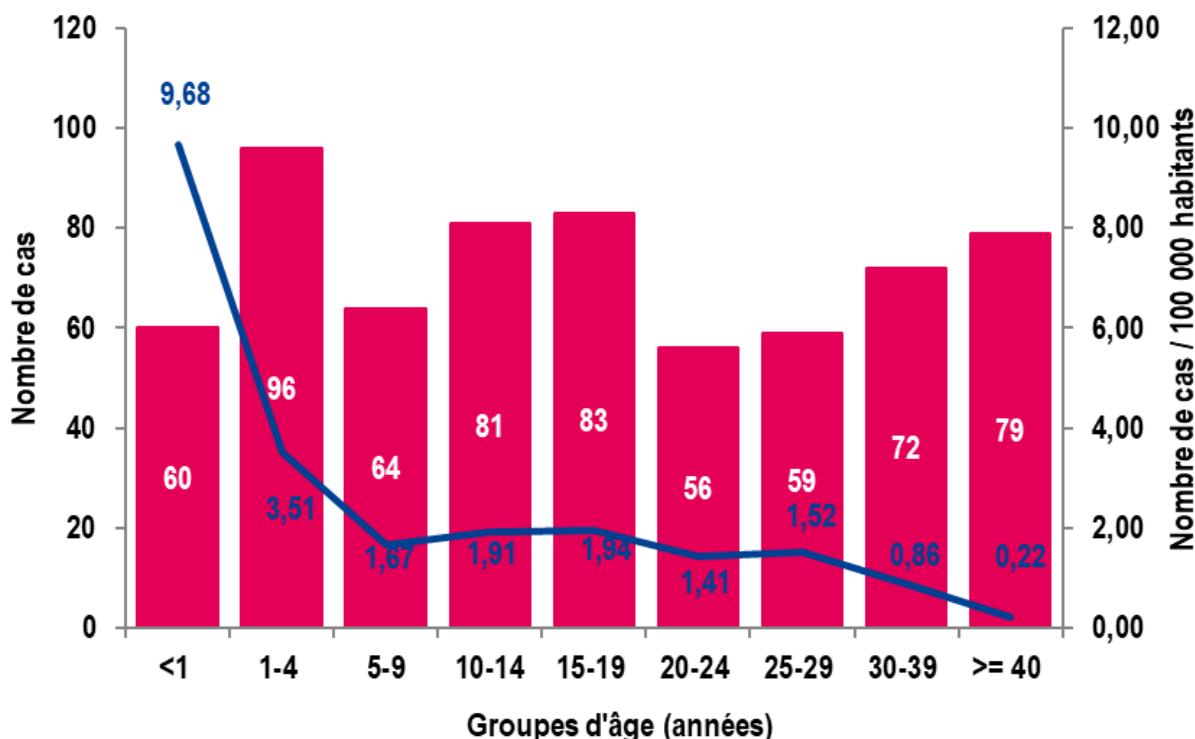
Le taux de notification des cas de rougeole le plus élevé (incluant les cas importés et excluant ceux résidant à l'étranger) était observé chez les nourrissons de moins d'1 an (9,6 cas pour 100 000) puis chez les 1-4 ans (3,1 cas pour 100 000) (Figure 2). Le taux de notification était inférieur chez les adolescents et les adultes mais plus élevé que ceux rapportés les années précédentes sur la même période, ce qui témoigne d'une circulation plus active du virus notamment chez les jeunes adultes depuis le début de l'année 2025.

**Figure 1. Nombre de cas de rougeole déclarés survenus entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 31 mai 2025 (mois incomplet) par mois selon la date d'éruption, N=1 258, France**



Source des données : Déclaration obligatoire, Données consolidées à l'exception des données provisoires pour 2025

**Figure 2. Nombre de cas de rougeole survenus et taux de notification des cas déclarés (pour 100 000) (incluant les cas importés et excluant ceux résidant à l'étranger) par classe d'âge, N=650, France, 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2025 (22 premières semaines de l'année)**



Source des données : Déclaration obligatoire ; données provisoires non consolidées

Sur les 658 cas déclarés, 222 (33,7 %) rapportaient un passage aux urgences ou une hospitalisation (10 en réanimation), 87 (13,2 %) ont présenté une complication (dont 50 pneumopathies et 1 encéphalite). Deux décès ont été rapportés chez des patients immunodéprimés.

Parmi les cas hospitalisés, les enfants de moins de 5 ans représentaient la classe d'âge la plus représentée (36,5 %), suivis des adultes de plus de 30 ans (28,4 %). Les complications étaient plus fréquemment retrouvées chez les adultes de plus de 40 ans (26,4 % des formes compliquées), suivis des enfants de 1 à 4 ans (14,9 %), puis des nourrissons de moins d'1 an (12,6 %), et des adultes de 30-39 ans (12,6 %).

## Statut vaccinal des cas

Parmi les cas dont le statut était renseigné (n=646), 296 (45,8 %) n'étaient pas vaccinés, 86 (13,3 %) étaient vaccinés avec une dose, 154 (23,8 %) avec deux doses ou plus, et 15 (2,3 %) étaient vaccinés sans information sur le nombre de doses reçues ; 95 (14,4 %) avaient un statut vaccinal inconnu.

En restreignant l'analyse à la population des 1-44 ans (nés après 1980), ciblés par la vaccination avec les vaccins ROR, dont le statut vaccinal est connu sur la DO (n=429 cas), **223 (52,0 %) n'étaient pas vaccinés contre la rougeole**, 81 (18,9 %) étaient vaccinés avec 1 dose, **152 (35,4 %) étaient vaccinés avec deux doses\***, et 13 (3,0 %) cas étaient vaccinés sans que le nombre de doses reçues soit précisé<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> L'âge à l'administration des doses n'est pas recueilli sur la fiche de déclaration obligatoire. Seule la date d'injection de la dernière dose peut être renseignée.

## Origine de l'infection

Sur les 658 cas déclarés, 94 (14 %) étaient des cas importés et 498 (76 %) ne rapportaient aucun séjour à l'étranger dans les 7 à 18 jours précédent l'éruption cutanée (cas autochtones) ; pour 66 cas, l'information n'était pas connue.

Les pays de séjour des cas importés les plus fréquemment rapportés étaient le Maroc (39 cas), le Vietnam (10 cas), la Roumanie et l'Italie (6 cas chacun), l'Espagne (5 cas), le Royaume-Uni (4 cas), la Suisse, l'Algérie et la Guinée (3 cas chacun).

Ces cas importés ont été à l'origine de chaînes de transmission sur le territoire français, conduisant à la survenue de 17 cas groupés pour un total de 29 cas sur le territoire national : 20 en lien avec les cas importés du Maroc (essentiellement dans l'entourage proche des cas ou en milieu de soins), 7 en lien avec un cas importé d'Italie (crèche) et un en lien avec un cas importé du Vietnam (famille).

## Données virologiques du CNR ROR du CHU de Caen (séquençage des virus)

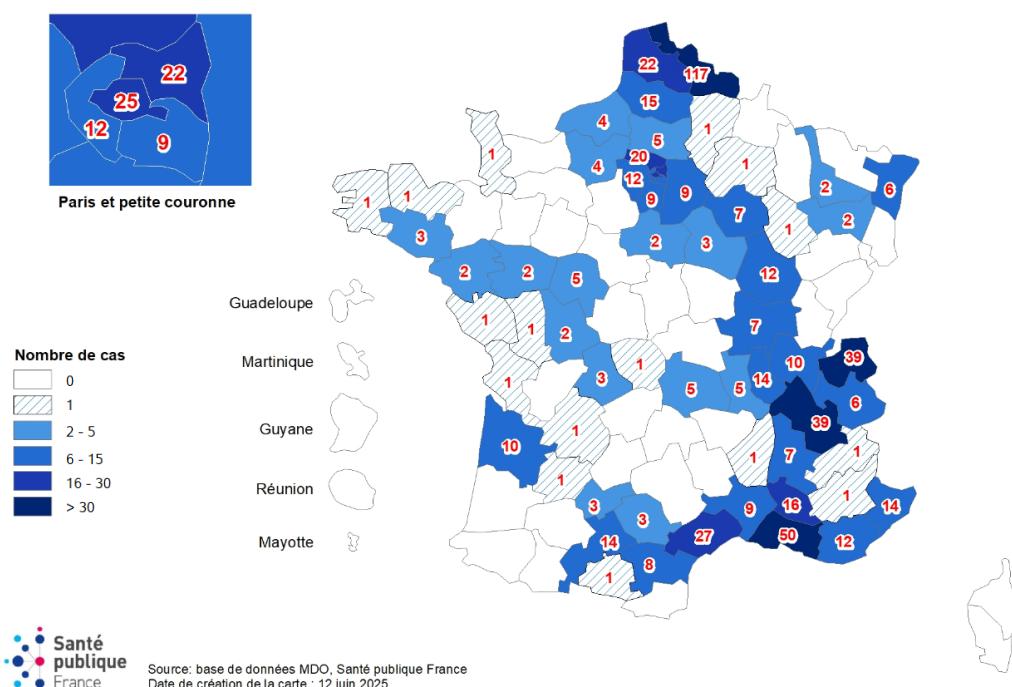
Parmi les 340 cas déclarés entre janvier et mars, le CNR Rougeole-Oreillons-Rubéole (ROR) a réalisé le diagnostic virologique de 122 cas (analyse au 23 avril 2025). La caractérisation des virus par séquençage a permis d'identifier majoritairement le génotype B3 (N=73/122 cas soit 59,8 %) puis le génotype D8 (N= 47/122 cas soit 38,5 %) ; 2 prélèvements n'ont pas pu être séquencés. Le séquençage des prélèvements pour les cas ultérieurs à mars est en cours.

Parmi les prélèvements issus des cas importés du Maroc (39 cas), 19 souches ont été séquencées et sont toutes de génotype B3.

## Répartition géographique

Soixante-trois départements en France hexagonale ont rapporté au moins un cas, soit 62,4 %. Aucun cas n'a été rapporté en outre-mer. Plus de la moitié des cas déclarés concernait 9 départements : le Nord (117 cas), les Bouches-du-Rhône (50 cas), l'Isère et la Haute-Savoie (39 cas chacun), l'Hérault (27 cas), Paris (25 cas), la Seine-Saint-Denis (22 cas), le Pas-de-Calais (22 cas), le Val-d'Oise (20 cas) (Figure 3).

**Figure 3. Répartition géographique des cas de rougeole, N=650 (incluant les cas importés et excluant ceux résidant à l'étranger), France (données au 31 mai 2025)**



## Principaux cas groupés

Depuis le début de l'année 2025, 86 cas groupés (liés épidémiologiquement) de rougeole ont été recensés, totalisant 370 cas selon les données issues des investigations conduites par les Agences régionales de santé (ARS) (données provisoires).

Si la majorité de ces cas groupés ont été détectés dans l'entourage familial des cas avec un nombre de cas secondaires limité (2-3 cas en moyenne). Les 18 situations de cas groupés comptabilisant 5 cas ou plus, pour un total de 190 cas, sont listées dans le tableau ci-après.

**Tableau 1. Principaux cas groupés de 5 cas ou plus (N=18) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 (données provisoires au 31 mai 2025)**

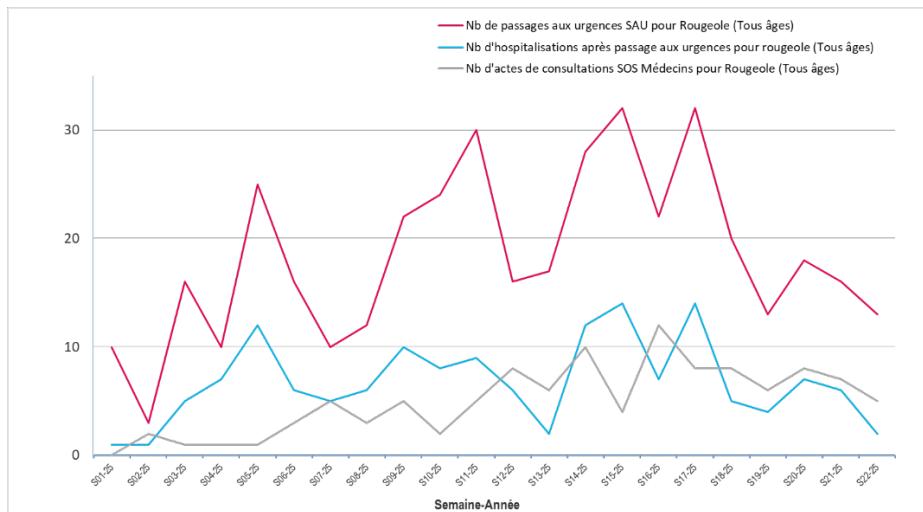
Région d'origine	Département(s) concerné(s)	Nombre de cas	Mois d'éruption du 1 <sup>er</sup> cas	Mois d'éruption du dernier cas	Entourage / collectivités
Hauts-de-France	59	7	janvier	février	Gens du voyage
Hauts-de-France	59	14	janvier	mars	Gens du voyage
Hauts-de-France	59	5	janvier	février	Famille, Établissement de santé
Auvergne-Rhône-Alpes	01	9	janvier	février	Collectivité d'enfants
Nouvelle-Aquitaine	33	5	janvier	janvier	Milieu de soins
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13-04-06-34-78	6	janvier	février	Milieu scolaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6-83	7	janvier	février	Gens du voyage
Bourgogne-Franche-Comté	71-21-91	8	février	mars	Grand rassemblement
Provence-Alpes-Côte d'Azur	13	6	février	mars	Milieu de soins : ville, établissement de santé
Occitanie	34	6	février	mars	Collectivité d'enfants
Île-de-France	26-30-38-50-63-75-76-79-92-93-95-	44	mars	avril	Grand rassemblement
Provence-Alpes-Côte d'Azur	84	8	mars	mai	Gens du voyage
Hauts-de-France	62-80	25	mars	mai	Établissement scolaire
Occitanie	34	7	avril	mai	Gens du voyage sédentarisés
ARA	74	6	avril	avril	Collectivités d'enfants
Hauts-de France	59	8	avril	avril	Collectivités d'enfants
Hauts-de France	59	13	mai	mai	Collectivités d'enfants
PACA	13	6	mai	mai	Milieux de soins

Ces cas groupés concernaient des personnes de la communauté Rom ou d'origine roumaine sédentarisées, ou sont survenus au sein de collectivités d'enfants (crèche, école/lycée) ou en établissements de santé. Deux situations sont survenues à la suite de la fréquentation de salons d'exposition parisiens.

Ces cas groupés soulignent l'importance du respect des mesures de contrôle à appliquer autour des cas, dès la suspicion clinique de rougeole en période de contagiosité, en particulier au sein des cabinets médicaux et des services hospitaliers prenant en charge les cas. Ils soulignent aussi l'importance du diagnostic et du signalement sans délai des cas de rougeole, afin de permettre la mise en place de mesures de prophylaxie post-exposition urgentes (vaccination ou immunoglobulines) souvent trop tardives.

## Indicateurs de surveillance syndromique

Figure 4. Nombre de passages hebdomadaires aux urgences\* (SAU), d'hospitalisations après passage aux urgences et consultations SOS Médecins\*, pour rougeole, par semaine S01-2025 à S22-2025, France entière



Source : Santé publique France - SOS Médecins - OSCOUR® (Analyse réalisée à hôpitaux constants et SOS constants)

Depuis le début de l'année 2025, les nombres hebdomadaires de passages aux urgences, hospitalisations après passage aux urgences et consultations SOS Médecins pour suspicion de rougeole fluctuent d'une semaine à l'autre mais restent à des niveaux limités. Ils sont à la baisse les dernières semaines.

## Rappel des mesures de prévention

En cette période de recrudescence mondiale, européenne et française de la rougeole, il est crucial de renforcer le signalement des cas de rougeole aux ARS dès leur suspicion, afin d'identifier et d'investiguer les cas groupés et de mettre en place les mesures de contrôle autour des cas. Des actions de rattrapage vaccinal ciblées, notamment auprès des jeunes adultes, de certaines populations éloignées du système de santé insuffisamment vaccinées, des voyageurs à l'approche de la période estivale ou encore des professionnels de santé et du secteur de la petite enfance sont à encourager. Ces mesures sont indispensables pour limiter le risque d'apparition de cas groupés, d'installation de chaînes de transmission et de reprise épidémique.

Un message de sensibilisation à destination des professionnels de santé et aux établissements de santé a été diffusé le 7 mars 2025 par le ministère ([DGS-Urgent n°2025\\_08](#) et mars n° 2025\_05 relatif à la vigilance renforcée dans le cadre de la recrudescence de la rougeole en France).

Ce bilan provisoire est donc l'occasion de rappeler que tout contact avec un professionnel de santé (toute consultation quel que soit le motif, visite médicale de prévention, consultation du voyage, consultation libérale, hospitalière, scolaire ou universitaire, visite à l'embauche, délivrance de médicaments en pharmacie...) doit constituer une opportunité pour vérifier le statut vaccinal des personnes **nées depuis 1980** et garantir qu'elles soient bien protégées par une vaccination ROR à **deux doses** (voire **trois doses** pour celles qui ont reçu une 1<sup>re</sup> dose de vaccin **avant 12 mois**).

Une couverture vaccinale élevée de la population, tous âges confondus, y compris des professionnels de santé ou ceux travaillant au contact d'enfants, est indispensable pour limiter la circulation virale et protéger les plus fragiles des complications de la rougeole.

**Pour nous citer :** Situation de la rougeole en France du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2025 (données provisoires). Bulletin. Édition nationale.  
Saint-Maurice : Santé publique France, 6 p. Juin 2025

**Directrice de publication :** Caroline Semaille

**Dépôt légal :** Juin 2025

**Contact :** [dmi-rougeole@santepubliquefrance.fr](mailto:dmi-rougeole@santepubliquefrance.fr)